

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES ANIMALIÈRE ET DE NATURE 2020

RÈGLEMENT

INSCRIPTION GRATUITE

THÈMES :

- photographies animalières (faune)
- de nature (flore, paysage)
- l'Homme et la nature

NOMBRE DE PHOTOS :

de 1 à 10 photos par participant maximum

DATE BUTOIR POUR PARTICIPER ET ENVOYER VOS PHOTOS :

Avant le **12 juillet** par mail à : p.galvand@stmartindecrau.fr (idéalement photos 2000 px de bord large et 72 dpi ou 1 Mo minimum)

SÉLECTION DES PHOTOS :

sélection faite par un comité qui se réserve le droit de sélectionner entre 1 et 10 photos par participant, qu'importe le nombre envoyé .

FORMAT DES PHOTOS :

- format minimum A3 (sans le cadre) / formats plus grands acceptés
- système d'accrochage obligatoire
- sur support, avec ou sans encadrement (forex, alu-dibond...)

POUR CHAQUE PHOTO RETENUE :

- indiquer nom et prénom de l'auteur au dos
- prévoir un cartél avec le nom de l'auteur et éventuellement le titre, le lieu...

UTILISATION DES CLICHÉS

Chaque participant devra être l'auteur des photos prises. Le nom de l'auteur sera systématiquement mentionné quel que soit le type d'utilisation de la photographie (conformément à l'article L121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle). En acceptant ce règlement, les participants aux *Rencontres* autorisent les organisateurs (CEN PACA, AMV, MCN et le service promotion du tourisme de la Communauté d'agglomération ACCM) à utiliser gracieusement les photographies dans les supports et les actions de communication à but non lucratif qu'elles pourront produire. Aucune utilisation d'une photo pour un autre objectif ne pourra avoir lieu sans l'accord préalable de l'auteur.

Les participants devront veiller à ce que tous les individus clairement identifiables sur les photos présentées aient accepté l'utilisation de leur image.

Les organisateurs des *Rencontres* ne pourront être tenus responsables en cas de non-respect du droit à l'image.



DATES À RETENIR :

- envoi des photos retenues avant **le lundi 14 septembre 2020**
- accrochage le **lundi 21 et le mardi 22 septembre 2020**
- restitution des photos dès le **lundi 2 novembre 2020**
- vernissage de l'exposition le **jeudi 1 octobre 2020 à 18h aux Marais du Vigueirat**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Maison de la Chasse et de la Nature, 13310 SAINT MARTIN DE CRAU

Tél : 04 90 55 12 56 / p.galvand@stmartindecrau.fr

Du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h30

Les photographes s'engagent à exposer durant toute la durée de l'exposition à la Maison de la

Chasse et de la Nature, à la Maison de la Crau ou aux Marais du Vigueirat du
23 septembre au 31 octobre 2020.



ARLES
PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ



Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

